LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

ET L'INDÉPENDANCE DU PORTUGAL

AU XVIII SIECLE

PAR

Jean KNIGHT

Licencié ès lettres et en droit, Diplômé de l'École des Sciences Politiques, Élève de l'École des Hautes-Études.

INTRODUCTION.

EXPOSÉ DU SUJET; CARACTÈRE DU TRAVAIL.

ÉTUDE DES SOURCES. - BIBLIOGRAPHIE.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FRANCE ALLIÉE DU PORTUGAL CONTRE L'ESPAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

LA RÉVOLUTION DU PORTUGAL ET L'ALLIANCE AVEC LA FRANCE.

Les Portugais, prêts à la révolte, espèrent « que le roi de France les délivrera du Pharaon d'Espagne ». Richelieu envoie des agents secrets en Portugal et s'apprête à soutenir un soulèvement. Ses propositions aux Portugais : insuccès momentané.

La révolution éclate à Lisbonne le 1er décembre 1640. Le

duc de Bragance est proclamé roi sous le nom de Jean IV. Situation du nouveau souverain. Il envoie en France deux ambassadeurs: Francisco de Melo et Antonio Coelho de Carvalho. Dès la nouvelle de la révolution, l'envoi d'un agent français à Lisbanne est décidé. Arrivée des ambassadeurs portugais à Paris. Négociation d'un traité d'alliance. Divergences de vues et d'intérèts. Difficultés et ménagements; marchandages. Traité d'alliance contre la « Castille », signé le 1^{er} juin 1641: la France n'est pas engagée à ne traiter que conjointement avec le Portugal.

CHAPITRE II.

PREMIÈRES RELATIONS DES DEUX ALLIÉS. LES NÉGOCIATIONS DE MUNSTER.

Envoi, devant Lisbonne, de l'escadre française, commandée par le marquis de Brézé. Projet de révolte en Andalousie dn duc de Medina Sidonia, beau-frère de Jean IV. Sur la demande de ce prince, le marquis de Brézé se prépare à lui porter assistance. Changement de résolution du duc. Retour de l'escadre en France.

Jean IV veut obtenir une « ligue formelle »; il envoie auprès de Louis XIII un nouvel ambassadeur, le comte de Vidiguiera. Mort de Richelieu : sa politique envers le Portugal est continuée par Mazarin. Emotion causée à la cour de Lisbonne par la nouvelle de la mort du roi de France et de l'arrivée au pouvoir d'une princesse espagnole : cette inquiétude est aussitôt dissipée. Le marquis de Cascaïs, ambassadeur extraordinaire, vient présenter à Anne d'Autriche les compliments de condoléance de Jean IV.

La France n'était représentée à Lisbonne que par un habile chargé d'affaires, le sieur Lanier, et un consul, le sieur de Saint-Pé, qui exerça ces fonctions de 1617 à 1668. Mazarin décide l'envoi d'un ambassadeur et choisit le marquis de Rouillac. Cet envoyé, chargé surtout d'activer les opérations militaires des Portugais, échoue complètement

dans sa mission (1644-1645). — Le Portugal, ayant besoin de l'appui de la France aux conférences de Munster, lui envoie un secours de sept vaisseaux.

Conférences de Munster : l'Espagne s'oppose à la présence de représentants de Jean IV. Les plénipotentiaires de France, d'Avaux et Servien, sont chargés de défendre ses intérêts et amènent, sous leur protection, ses représentants officieux. Politique de la France. On s'efforce, sans succès, d'obtenir au moins une trêve pour le Portugal. Il perd l'appui de la Hollande (1646). La France se réduit à réclamer le droit de l'assister. Le comte de Vidiguiera, de retour à Paris en 1647 avec le titre de marquis de Niza, demande que la France exige une longue trêve, ou, si la paix n'est pas faite avant la prochaine campagne, qu'elle conclue la « ligue formelle »; il ne peut obtenir que de vagues promesses. Les Espagnols accordent le droit d'assistance, puis un an de suspension d'armes, mais refusent de consigner leur engagement dans aucun acte (1647). Leur bonne foi est suspecte; ils se rétractent. Les plénipotentiaires de France, d'accord avec Mazarin, abandonnent sur ce point une insistance jugée désormais inutile.

Jean IV, découragé, songe à abdiquer en remettant son royaume à un prince français qui le rendrait à son fils (1647). Mazarin désapprouve ce projet qui est abandonné. — Réclamations, négociations et marchandages avec le marquis de Niza. Il reçoit un nouveau pouvoir de conclure la « ligue formelle » et le mariage de l'Infant don Théodose avec Mademoiselle de Montpensier : insuccès (1648). Départ du marquis de Niza. — Lanier, qui essayait vainement de tirer les Portugais de leur inaction, quitte Lisbonne.

Le résident Soarès d'Abreu continue à négocier avec Brienne au sujet de don Edouard de Bragance. Ce prince, frère de Jean IV, làchement livré par l'empereur aux Espagnols après la révolution de 4640, était retenu prisonnier au château de Milan. La France insiste pendant plusieurs années, et particulièrement à Munster, pour obtenir sa mise en liberté. Le 4 juin 1649, un traité est

conclu entre Brienne et Soarès d'Abreu, par lequel la France s'engage à ne pas faire la paix avec l'Espagne sans qu'elle rende à don Edouard sa liberté. Le prince meurt en prison quelques mois plus tard.

CHAPITRE III.

NÉGOCIATIONS DE LA « LIGUE FORMELLE ».

Situation des deux alliés vers 1650. Francisco de Souza Coutinho est nommé ambassadeur en France. Nouvelle négociation de la « ligue formelle » que le Portugal consent à acheter : on tombe d'accord au mois de mars 1652. Nouveaux marchandages : on ne peut rien conclure.

Envoi en Portugal du chevalier de Jant (1655): Mazarin l'a « toujours tenu assez évaporé ». Il est chargé de s'informer des projets militaires des Portugais et de les exhorter à agir vigoureusement contre l'Espagne. Insuccès de sa mission; singulière façon dont il s'en acquitte. L'Espagne faisant des propositions de trève au Portugal, le chevalier de Jant se laisse circonvenir et conclut, sans aucun pouvoir, le traité de « ligue formelle », réservant expressément, toutefois, la ratification du roi. — Le P. Domingo del Rosario vient en France avec le chevalier de Jant, pour solliciter la ratification de ce traité. Il ne peut rien obtenir, la reprise des négociations avec l'Espagne rendant tout rapprochement avec le Portugal impossible. Le P. Domingo retourne à Lisbonne au mois de mai 1656, rapportant le désaveu formel du chevalier.

Mort de Jean IV, le 6 novembre 1656 : la reine Louise exercera la régence pendant la minorité d'Alphonse VI. — Le P. Domingo revient en France pour négocier la ligue et proposer le mariage de l'Infante Catherine avec Louis XIV. Les négociations avec l'Espagne étant rompues, il est mieux accueilli, mais ne peut rien conclure.

Envoi du comte de Cominges, comme ambassadeur extraordinaire, à Lisbonne (mai 1657). Il est chargé de con-

clure la ligue, moyennant le paiement par le Portugal d'importants subsides. Illusions des Portugais : accueil enthousiaste fait à l'ambassadeur du roi de France. Portrait de l'Infante. Opinion de Cominges sur le jeune roi et l'Infant don Pedro. Malentendus et désillusions ; difficultés et marchandages : lassitude de Cominges. Les négociations avec l'Espagne étant reprises et la paix sur le point d'être conclue, le comte de Cominges est rappelé (février 1659). La cour de Lisbonne envoie le comte de Soure comme ambassadeur en France.

CHAPITRE IV.

LA PAIX AVEC L'ESPAGNE ET LA RUPTURE DE L'ALLIANCE.

Les négociations entre la France et l'Espagne continuent après la rupture des conférences de Munster; la question du Portugal y est constamment débattue. Politique de la France: exigences de l'Espagne. Mission du sieur Friquet. Le sieur de Vautorte à Bruxelles. Lionne et Peñaranda (1649). — Mission de Fouquet de Croissy (1651). — Conférences de Madrid. Lionne est autorisé à abandonner le Portugal; néanmoins, la susceptibilité de don Luis de Haro sur ce point contribue à la rupture (1656). — Gramont et Lionne en Allemagne (1657).

Mission de Pimentel (1658-1659). Ses exigences sur le point du Portugal. Offres de Mazarin en sa faveur : elles sont repoussées. Traités du 8 mai et du 4 juin 1659. Arrivée du comte de Soure, ambassadeur de Portugal. Mazarin décide d'envoyer à Lisbonne le chevalier de Jant; ses incartades le font arrêter. — Entrevues de Mazarin et de don Luis de Haro : offres du cardinal en faveur du Portugal; étrange proposition de don Luis. Mazarin finit par céder sur presque tous les points. Il ne cherche plus, avec Lionne, qu'à ménager la forme de l'abandon. Par l'article Lx du traité des Pyrénées et le troisième des articles secrets, le roi de France s'engage à abandonner complètement le Portugal si, après une suspension d'armes de trois mois, il

n'a pas accepté les conditions de l'Espagne : le traité d'alliance de 1641 autorisait la France à agir ainsi. Efforts suprèmes du comte de Soure. Mission du marquis de Chouppes à Lisbonne.

DEUXIÈME PARTIE.

LA FRANCE SOUTIENT LE PORTUGAL AUPRÈS DES AUTRES PUISSANCES.

CHAPITRE PREMIER.

ROME.

Don Michel de Bragance, évêque de Lamego, va à Rome pour rendre, au nom de Jean IV, obédience au Saint-Siège (1641). Urbain VIII refuse de reconnaître le nouveau roi. Le marquis de Fontenay, ambassadeur de France, défend l'évêque de Lamego contre les violences du marquis de Los Veles, ambassadeur d'Espagne (1642). Le représentant de Jean IV quitte Rome, sans même avoir pu obtenir, malgré l'appui de la France, une audience du Pape.

Innocent X succède à Urbain VIII (1644). — Les évêques portugais ne sont plus remplacés quand ils meurent, le Saint-Siège refusant leurs bulles de provision aux titulaires choisis par Jean IV. Le clergé de Portugal envoie à Rome Nicolas Monteiro, prieur de Sodo-Feyta, pour supplier le nouveau Pape de mettre fin à cette situation (1645). Le sieur de Gremonville, chargé d'affaires de France, protège l'envoyé portugais contre les attentats du comte de Sirvela, ambassadeur d'Espagne. Innocent X propose de conférer les évèchés « motu proprio » : Jean IV refuse.

Insistance inutile de la France; démarches infructueuses du roi de Portugal.

Jean IV accepte en principe les *motu proprio* (1649): nouvelles difficultés. Impatience des évêques désignés. Manuel Alvarez Carilho, envoyé par les États de Portugal,

se rend à Rome avec l'appui de la France : échec de sa mission ; affaire des évêchés du Congo.

Intervention du clergé de France (1651). Vaines instances de l'évêque de Bellem et du cardinal d'Este, protecteur de France.

Alexandre VII monte sur le trône pontifical (1655). Jean IV envoie auprès de lui Francisco de Souza Coutinho, avec la qualité d'ambassadeur. L'affaire des évêchés portugais reste toujours sans solution. Projet de nommer le cardinal des Ursins protecteur de Portugal. Souza Coutinho quitte Rome sans avoir rien obtenu (1658). — Alexandre VII demeure toujours inflexible.

Avènement de Clément IX (1667). Instances de Lionne auprès de son neveu, l'abbé Rospigliosi. — Situation déplorable de l'église de Portugal dont les évêchés restent sans titulaires pendant près de trente ans. — La paix avec l'Espagne met fin au conflit.

CHAPITRE II.

HOLLANDE.

Situation réciproque du Portugal et de la Hollande : union contre l'Espagne en Europe; rivalité et lutte aux colonies. Efforts constants de la France pour éviter une rupture complète.

Projet, en 1641, de faire secourir le Portugal par la Hollande: les États décident l'envoi d'une escadre. Arrivée à La Haye de Mendoza Furtado, ambassadeur de Jean IV (avril 1641): négociation d'un traité. L'ambassadeur demande la restitution du Brésil; refus et difficultés. Projet de trêve: résistance des grandes Compagnies commerciales; intervention du prince d'Orange, sollicité par le comte d'Estrades. Traité du 12 juin 1641, établissant une trève de dix années aux colonies et l'union contre l'Espagne. — Une flotte hollandaise fait voile vers le Portugal.

Conflit en Afrique (août 1641): intervention de l'ambassa-

deur de France, La Thuillerie. — Attentat commis à Saint-Paul de Loanda par les Hollandais contre les Portugais (mai 1643): plaintes et réclamations appuyées par la France.

Conflit à Ceylan: intervention des ambassadeurs de France, d'Avaux, Servien et La Thuillerie, puis du résident Brasset. Résistance de la Compagnie des Indes orientales; elle est vaincue par l'intervention du prince d'Orange, sollicité par la France. Traité du 27 mars 1645.

Nouveau conflit. Situation du Brésil. Révolte contre les Hollandais des colons du Pernambouc, appuyés par le gouverneur portugais de Bahia (1645). Plaintes de la Compagnie des Indes occidentales. Intervention de Brasset. Intérêts engagés dans la Compagnie. Envoi de renforts au Brésil. Projet de médiation de la France. Mazarin fait intervenir le prince d'Orange. Prétentions opposées : exigences des Hollandais. Progrès des Portugais au Brésil. Attitude des Hollandais à Munster. Propositions de Servien aux États, au nom du roi de Portugal (1647). Nomination de commissaires par les États : leurs exigences. La Hollande fait la paix avec l'Espagne (1648). — Echec des Hollandais au Brésil: Brasset en profite pour intervenir auprès du prince d'Orange. Reprise de la négociation : nouvelles difficultés. Projet de traité approuvé par les États (octobre 1648); indignation qu'il soulève en Portugal. Rien n'est conclu.

Nouveaux progrès des Portugais. Conflit aigu en 1657. Sommation des États au Portugal. Intervention du comte de Cominges : offres de médiation de la France. Déclaration de guerre : elle reste sans effet. Efforts de Mazarin secondé par les diplomates français : il veut faire intervenir Cromwell. — Apaisement. Envoi à La Haye de Fernando Telles de Faro, ambassadeur de Portugal : sa trahison. Le règlement reste en suspens. — Intervention du roi d'Angleterre qui, avec l'appui de la France, fait conclure le traité du 6 août 1661. — Cet acte ne met pas fin aux luttes des Hollandais contre les Portugais, qui duraient encore en 1668 : elles ne furent apaisées que par le traité du 30 juillet 1669.

CHAPITRE III.

SUÈDE.

La reine Christine accueille l'ambassadeur de Jean IV, Francisco de Souza Coutinho: traité d'alliance et de commerce (1641). — Négociation, en 1647, d'une alliance plus étroite: intervention de l'ambassadeur de France, Chanut; projet d'un nouveau traité: il n'est pas conclu. — La Suède soutient le Portugal aux conférences de Munster. Pour faire la paix avec l'empereur, elle l'oblige à reconnaître le roi de Portugal. — Conflit causé en 1654 par le résident espagnol, don Antonio Pimentel: le nouveau roi, Charles-Gustave, accorde réparation au Portugal.

CHAPITRE IV.

ANGLETERRE.

Jean IV envoie en Angleterre Antonio d'Almada et Francisco d'Andrada. Malgré les efforts de l'ambassadeur d'Espagne, Charles I^e reconnaît le nouveau roi et conclut avec lui un traité de commerce et de navigation (1642).

Jean IV soutient Charles I^{er} contre le Parlement et reconnait Charles II comme roi d'Angleterre. La flotte portugaise, jointe à la flotte royale d'Angleterre, inflige devant Lisbonne une grave défaite à la flotte du Parlement (août 1650). Guerre ouverte avec Cromwell. — Rapprochement. Ambassade du comte de Saa à Londres: incident intéressant. Traité de paix en 1654. — Nouveau traité en 1656.

TROISIÈME PARTIE.

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE ET LE PORTUGAL APRÈS LE TRAITÉ DES PYRÉNÉES.

CHAPITRE PREMIER.

LES MARIAGES PORTUGAIS.

Situation après la paix des Pyrénées. Turenne s'occupe des affaires du Portugal. — Mesures prises, sur la demande des ambassadeurs d'Espagne, pour assurer l'exécution du traité des Pyrénées et rompre avec le Portugal. Proposition de l'archevêque d'Embrun à la cour de Madrid.

Turenne veille sur le sort des Portugais. Il se concerte avec le comte de Soure. Schomberg entre au service du Portugal. Il part avec le comte de Soure, emmenant d'importants renforts (octobre 1660). L'approbation tacite du roi est certaine.

Louis XIV veut se procurer le moyen de secourir indirectement les Portugais, et leur assurer un allié. Situation de l'Angleterre: traité d'avril 1660. Attitude de Charles II: il ratifie le traité et reçoit à Londres un ambassadeur portugais, Francisco de Melo. Projet de mariage de Charles II avec l'Infante Catherine. Efforts des Espagnols pour s'y opposer. Intervention décisive de Louis XIV. Traité de juin 1661. Charles II accorde à Alphonse VI sa médiation pour faire la paix avec la Hollande. Succès de la politique de Louis XIV.

La France assiste secrètement le Portugal par l'entremise de l'Angleterre. Cette assistance devient directe : subsides et envois de troupes. Agents français en Portugal : Colbert de Terron, Frémont d'Ablancourt, le sieur Gravier. Plaintes des Espagnols : sentiments de Louis XIV sur ce point.

Projet d'union d'Alphonse VI avec une princesse française. Demandes de Francisco de Melo. Initiative de Turenne. Refus hautain de M^{IIe} de Montpensier. Mission secrète du marquis de Sande. On songe à M^{IIe} de Nemours, puis à M^{IIe} d'Elbeuf, enfin à M^{IIe} d'Aumale. Projet de mariage de l'Infant don Pedro avec M^{IIe} de Bouillon. Le marquis de Sande revient avec les pouvoirs nécessaires pour conclure le mariage du roi avec M^{IIe} d'Aumale. Départ de cette princesse pour Lisbonne (1666).

CHAPITRE II.

LE DÉNOUEMENT.

Nouvelle situation. L'Angleterre désire le rétablissement de la paix entre l'Espagne et le Portugal. Mort de Philippe IV. Envoi de Saint-Romain à Lisbonne. Instruction diplomatique qui lui est remise par Lionne : il doit faire tous ses efforts pour empêcher la conclusion de la paix. Sa mission, qui devait rester secrète, est aussitôt divulguée.

Arrivée de Saint-Romain à Lisbonne, le 31 janvier 1666. L'Espagne fait offrir une trève au Portugal, par l'entremise de l'ambassadeur anglais, Fanshaw. Les Portugais refusent, demandant la paix et le titre de roi pour Alphonse VI. Son premier ministre, le comte de Castelmelhor, poursuit une double négociation. Saint-Romain se fait envoyer le pouvoir de conclure une alliance. Rivalité de la France et de l'Angleterre à Lisbonne. Les Espagnols repoussent les conditions des Portugais. La reine-régente d'Espagne accepte Louis XIV comme médiateur. Les envoyés anglais Southwell, Fanshaw et Sandwich continuent leurs démarches, sans succès immédiat. Saint-Romain conclut, le 31 mars 1667, un traité établissant une alliance pour dix ans : Obligation de ne faire la paix que conjointement; la France paiera des subsides; Louis XIV attaque l'Espagne.

Nouveaux efforts des ministres anglais pour conclure la paix entre l'Espagne et le Portugal. La cour de Madrid finit par se départir de ses prétentions. Révolution en Portugal : l'Infant don Pedro devient régent. Le marquis de Liche, prisonnier de guerre espagnol, reçoit de Madrid le pouvoir de traiter avec les Portugais (5 janvier 1668). Malgré les efforts de Saint-Romain, la négociation s'engage, avec la médiation de l'ambassadeur d'Angleterre, Sandwich. Les Portugais, violant l'engagement formel pris envers la France, concluent la paix avec l'Espagne, le 13 février 1668.

CONCLUSION.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.